



Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Le Conseil communal convoque les citoyennes et citoyens de la Commune de Treyvaux en assemblée communale ordinaire le

**JEUDI 11 AVRIL 2019 A 20.00 HEURES
A LA GRANDE SALLE DE L'ECOLE**

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 13 décembre 2018.
Le procès-verbal ne sera pas lu ; il peut être consulté au secrétariat communal durant les heures d'ouverture (art. 13 RELCo) ainsi que sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch).
2. Budget 2019 – Investissements - compléments *
 - 2.1. Assainissement des eaux claires et passage du ruisseau sous la Route du Barrage *
 - 2.2. Réfection de la halle de gymnastique : stores, éclairage *
3. Comptes 2018
 - 3.1. Comptes de fonctionnement *
 - 3.2. Comptes des investissements *
 - 3.3. Rapport de la Commission financière
4. Présentation de la planification financière 2019 – 2023 *
5. Divers

** Les documents sont consultables au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch)*

LE CONSEIL COMMUNAL

Treyvaux, le 29 mars 2019